

## RENCONTRE VILLE - APE

### Compte rendu réunion

**Date : 20 septembre 2018**

<b>Participants</b>	<b>Dominique COLOMBEL</b> – maire adjoint	<b>Antoine ROBERT</b> – président FCPE Nord	<b>Julie LANSOY</b> – FCPE Sud PBE	<b>Mathilde BRANDET</b> – présidente AIBCN
	<b>Cédric KLEIN</b> – conseiller municipal	<b>Marie VINCEY</b> – FCPE Nord JFM	<b>Sébastien CENZATO</b> – président API	<b>Audrey KEROB</b> – AIBCN JFE
	<b>Mme KEROB</b> – DDEN	<b>Nadia JOLY</b> – FCPE Nord JFE	<b>Mathieu OLLITRAUT-BERNARD</b> – API PBM	<b>Annie PIERRE</b> – AIBCN STE
	<b>Monsieur FICHET</b> – DDEN	<b>Emilie DA CRUZ</b> – FCPE Nord GRA	<b>Hélène DUPUY GUERIN</b> – API PJO	<b>Séverin FERRAND</b> – AIBCN GRA
		<b>Laure RATTON</b> – FCPE Nord STE	<b>Morgane REVERAND</b> – API PBE	<b>Julia PEROCHAIN</b> – AIBCN JFM
		<b>Pascal MORVAN</b> – FCPE Sud PBM	<b>Emeline ROSE MEITG</b> – API CIG	<b>Jennifer SEZ PERREZ</b> – AIBCN
<b>Excusés</b>	<b>Chantal JEGOU</b> – DDEN	<b>Nicolas CALLICO</b> – président FCPE Sud	<b>Eve DOMINGUEZ</b> – FCPE Sud DOL	
	<b>Jean-Didier PIETRASANTA</b> – DDEN		<b>Myriam FAIVRE</b> – API DOL	

#### Objet et descriptif

Madame COLOMBEL accueille l'ensemble des parents d'élèves et leur souhaite la bienvenue, notamment aux nouveaux représentants. Ces rencontres sont organisées depuis maintenant trois années. Une réunion a lieu à la rentrée permettant de présenter l'année scolaire, l'autre en fin d'année pour le bilan. L'année passée la rencontre « bilan 2017/2018 » n'a pu être organisé compte tenu du grand nombre de réunions qui ont été mises en place pour l'élaboration du PEDT. En outre, chaque année la rencontre « présentation rentrée » avait lieu après les élections des parents d'élèves. Or le calendrier d'octobre / novembre rendait cette organisation difficile à mettre en place, d'où ce choix d'inviter les APE dès septembre.

*Complément de la présentation jointe en annexe*

## **1. Présentation de l'année scolaire 2018 -2019**

### **La rentrée en chiffres**

On note que les retours des dossiers pour les inscriptions aux activités périscolaires se sont faits beaucoup plus rapidement. En effet, 2000 enfants étaient inscrits au 20/7 (avec date limite au 8/7). Or pour les inscriptions 2017/2018, les 2000 inscrits ont été atteints que fin août.

### **La restauration scolaire**

Un document sera transmis aux familles (via la facture de septembre) sur la « nouvelle assiette de votre enfant »

### **En direction des parents et offre de loisirs vacances**

En lien avec le travail mené pour le PEDT, ces deux « nouvelles » rubriques sont évoquées dans cette présentation.

Comme cela a déjà été initié l'année passée, les informations seront transmises régulièrement aux APE afin qu'elles puissent relayer l'information auprès des familles.

### **Le périscolaire**

Le service enfance propose de rencontrer les associations afin de présenter en détail l'organisation des différents temps. Afin de ne pas multiplier les rencontres, les écoles seront regroupées par quartier :

- Nord : Jules Ferry, St Exupéry et Gramme
- Centre : Paul Bert
- Sud : la Cigogne, Dolto et P.Joigneaux

Après avis ces associations, ces réunions auront lieu au cours de la semaine 42, soit du 15 au 19 octobre prochain.

### **Les classes de découverte**

Les classes de CE2 de l'école Saint Exupéry n'ont pu partir l'année passée. La ville a proposé à l'école de financer un autre projet sur l'année scolaire 2017-2018. Aucune suite n'a été donnée à cette proposition. Cette proposition n'est pas reconduite sur l'année scolaire en cours. En revanche une attention particulière est apportée à cette école par l'Inspection et par la ville pour accompagner l'émergence de tout projet dans le cadre des dispositifs existants.

Pour cette année, sauf contretemps de dernière minute, toutes les classes de CE2 ainsi que les doubles niveaux comprenant des CE2 partent en classes de découvertes.

### **L'unité de santé scolaire**

Actuellement, l'assistante sanitaire de J.Ferry est absente. L'infirmière en poste sur Gramme/St Exupéry prend également en charge J.Ferry. L'équipe se réorganise en fonction des priorités. Actuellement mise à jour des dossiers PAI. Il est rappelé que le traitement de la « bobologie » n'entre pas dans les missions prioritaires de l'équipe de santé scolaire.

Concernant les PAI alimentaire, le médecin scolaire a préconisé des paniers repas tous les jours dès que l'enfant présentait une allergie pouvant avoir des conséquences graves. Conscient que cela a engendré des nouvelles contraintes pour certaines familles, la Ville applique les préconisations du médecin scolaire.

Questions relatives à la gestion des accidents / incidents : il est du ressort du directeur d'école de définir les modalités de prises en charge sur le temps scolaire.